

## EXERCICE 2 : 9 points (3x3)

Il fallait en fait se servir de son cours plutôt que le réciter

Pour trouver un sujet, il fallait juste se référer aux instructions... ça me paraissait logique.. faut toujours se méfier quand ça paraît logique !!!

Bref quand vous aviez pris un des trois tirets, vous n'aviez qu'à choisir... généralement chaque tiret correspondait à un des docs.. la justification devait utiliser le doc par rapport au sujet...

- la charte de 1814 et de 1830 sont les textes fondateurs de la restauration et de la monarchie de Juillet, les premiers articles montrent tout à la fois la ressemblance et les grandes différences entre les deux régimes, à la fois le classicisme des monarchies, et l'ouverture de l'un comme de l'autre.
- Le texte de Metternich, vu en cours d'ailleurs, évoque les deux grands principes qui s'opposent la révolution d'un côté et la contre-révolution de l'autre
- l'affiche de Thiers évoque les erreurs de Charles X, ses attaques envers le système construit avec les principes issus de la révolution...

Les questions... On attend une étude de document... Donc dans un premier temps une question sur le texte lui même, son origine, son auteur.. DANI quoi .... Une deuxième question sur le fond du texte... les principes dans les chartes, ceux de Metternich, de Thiers et des révolutionnaires des Trois Glorieuses... Une troisième question peut chercher les perspectives, savoir ce qui se passe après le texte...

Enfin ce qu'on attend des élèves c'est le côté récitation de l'interro... En dire le plus possible, avec les mots clés pour montrer qu'on possède le cours....

Vous êtes éditeur de manuel scolaire d'histoire et vous cherchez à créer une page pour le chapitre HIS 1.2...

Voilà un extrait des instructions officielles... que vous devez respecter

Ce chapitre vise à montrer la volonté de clore la Révolution, dont témoigne la restauration de l'ordre monarchique européen, ainsi que la fragilité de l'œuvre du congrès de Vienne.

On peut mettre en avant :

- les deux expériences de monarchie constitutionnelle en France (la charte de 1814 ; la charte révisée de 1830) ;
- le projet de construire une paix durable par un renouvellement des règles de la diplomatie ;
- les deux poussées révolutionnaires de 1830 et 1848 en France et en Europe.

Vous disposez des documents suivants :

### Document 1 : comparaison des premiers articles des chartes de 1814 et 1830

Droit public des Français – 1814	Droit public des Français - 1830
Article 1. - Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.	Article 1. - Les Français sont égaux devant la loi, quels que soient d'ailleurs leurs titres et leurs rangs.
Article 2. - Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat.	Article 2. - Ils contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat.
Article 3. - Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.	Article 3. - Ils sont tous également admissibles aux emplois civils et militaires.
Article 4. - Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi, et dans la forme qu'elle prescrit.	Article 4. - Leur liberté individuelle est également garantie, personne ne pouvant être poursuivi ni arrêté que dans les cas prévus par la loi et dans la forme qu'elle prescrit.
Article 5. - Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.	Article 5. - Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection.
Article 6. - Cependant la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'Etat.	Article 6. - Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, professée par la majorité des Français, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent des traitements du Trésor public.
Article 7. - Les ministres de la religion catholique, apostolique et romaine, et ceux des autres cultes chrétiens, reçoivent seuls des traitements du Trésor royal.	Article 7. - Les Français ont le droit de publier et de faire

Article 8. - Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté.

imprimer leurs opinions en se conformant aux lois. - La censure ne pourra jamais être rétablie.

### **Document 2 : lettre de Metternich, 1815**

« Il n'existe en Europe qu'une seule affaire c'est la Révolution (...) Le seul but précis des révolutionnaires est unique : celui du renversement de toute chose légalement existante (...) Le principe que les rois doivent opposer à ce plan de destruction universelle c'est celui de la conservation de toute chose légalement existante »

### **Document 3 : Affiche publiée le 30 juillet 1830 et rédigée par A. Thiers**

« Charles X ne peut plus rentrer dans Paris ; il a fait couler le sang du peuple. La République nous exposerait à d'affreuses divisions : elle nous brouillerait avec l'Europe.

Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la Révolution. Le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous. (...) Le duc d'Orléans est un roi citoyen. Le duc d'Orléans a porté au feu les couleurs tricolores. Le duc d'Orléans peut seul les porter encore. (...) C'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne »

Consignes :

0 – choisissez le sujet sur lequel portera la page du manuel (pas de point)

1 – choisissez le document qui va servir au contrôle. Justifiez votre choix en rédigeant une courte introduction de cette page

2 – posez deux ou trois questions auxquelles les élèves doivent répondre + une question de synthèse

3 – En guise de corrigé pour les profs, donnez au moins 5 mots clefs que vous attendez dans la synthèse des élèves avec leur définition...